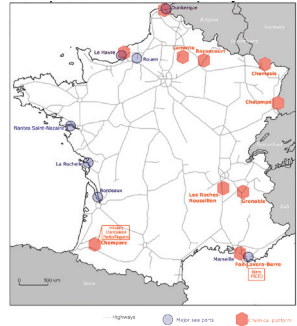




améliorer l'encadrement de nos plateformes industrielles

En France, la chimie dispose d'un réseau de plateformes et de nombreux sites situés dans des zones peu urbanisées. Les plateformes regroupent des industriels de la chimie, leurs sous-traitants et fournisseurs afin de mutualiser efficacement les besoins.

Les plateformes seront l'un des principaux vecteurs de la croissance de l'industrie de la chimie dans les années à venir et permettront de répondre efficacement au défi de l'économie circulaire. Elles seront synonyme d'emplois, d'attractivité territoriale et d'innovation.



« La notion de plateforme doit aujourd'hui être promue pour pouvoir adapter la législation aux spécificités de ces sites et contribuer à leur attractivité »

Nos propositions

6 Faire des plateformes industrielles chimiques des zones attractives pour l'investissement, notamment étranger, et pour l'emploi :

- En maintenant et développant les bénéfices de la mutualisation sur les plateformes devenues multi-exploitants : fixer les seuils réglementaires aux bornes des plateformes et non installation par installation (autorisation d'exploiter, rejets environnementaux, études d'impact sur les milieux) ;
- En attribuant le statut d' « énergie-intensif » à la globalité d'une plateforme et non à quelques installations ;
- En créant un statut fiscal incitatif (plafonnement de la fiscalité énergétique, fiscalité locale allégée, mécanisme incitatif pour l'industrialisation de l'innovation sur les sites de plateformes type suramortissement, aides à l'installation...);
- En favorisant l'accès aux plateformes par les modes de transport durables (fret ferroviaire et fluvial, transport par canalisation) ;
- En y encourageant les démarches d'écologie industrielle et d'économie circulaire.

Les opportunités pour les entreprises et nos territoires

- Favoriser le maillage territorial et son attractivité ;
- Faciliter l'installation de nouvelles activités au sein des plateformes.